

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER: N° DP0330222500077

Déposé le : 22/07/2025

Demandeur: Madame HADMAR GIRAULD

**Emeline** 

Sur un terrain sis à : 4 Route du Poteau

33480 AVENSAN

Nature du projet : Construction d'une

clôture

Références cadastrales : WA-238, WA-424

Madame HADMAR Emeline 4 Route du Poteau 33480 AVENSAN

## OBJET: CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire de la commune de AVENSAN certifie qu'il ne s'est pas opposé à la Déclaration Préalable de Madame HADMAR Emeline enregistrée sous le numéro DP0330222500077 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 22/08/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Avensan le 10 septembre 2025

Le Maire Laurent PASCUAL

Article R.424-5 du Code de l'Urbanisme : L'avis de dépôt de la demande a été affiché en mairie le : 24/07/2025

Article R.423-6 du Code de l'Urbanisme : L'avis de dépôt de la demande a été publié par voie électronique sur le site internet de la ville le : 11/09/2025

## INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS: L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.



Publié le : 11/09/2025 11:32 (Europe/Paris)

Collectivité : Avensan

https://www.avensan.fr/documents\_administratifs/39327